

APPEL D'OFFRES

A-23-4812-32

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Exploitation d'une agence de vente au détail de boissons alcooliques pour la ville de :

SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ) sollicite tout commerce en alimentation à présenter une proposition pour exploiter une agence de vente au détail de boissons alcooliques dans les limites de la ville et selon les conditions stipulées au document d'appel d'offres.

Un document complet d'appel d'offres sera remis par la SAQ aux personnes intéressées qui en font la demande. Les appels d'offres des agences en cours sont également publiés sur : http://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/faire-affaire-avec-la-saq/agences-saq.html

Pour toute information, vous pouvez communiquer, sans frais avec le Service développement immobilier au 1 (866) 794-8694, poste 2.

Les propositions devront être reçues au plus tard le 20 avril 2023 à 10h00.

La SAQ ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues.

DONNÉ à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 28 mars 2023.

Alexandre Akoun Développement immobilier Société des alcools du Québec

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, Judith Saint-Louis, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 28 mars 2023 l'avis public ci-haut sur le site Internet municipal, tel que prévu aux règlements # 145-2020 adopté le 16 mars 2020 pour la Ville et # AG-049-2020 adopté le 19 octobre 2020 pour l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel, et je certifie que j'en ai affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville ce même jour.

	Ce :
Judith Saint-Louis, greffière	